



## AVIS PUBLIC

### **Assemblée publique de consultation** Premier projet de résolution 2020-03-115 PPCMOI – Lots 1 577 942 et 1 577 941 Ptie (214-216, 2<sup>e</sup> Avenue)

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, RLRQ, c. C-19.1, art. 126)

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 mars 2020, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution numéro 2020-03-115 intitulé :

#### **214-216, 2<sup>e</sup> Avenue - Lots 1 577 942 et 1 577 941 (ptie) - PPCMOI - Adoption du premier projet**

Cette résolution a notamment pour effet de permettre l'aménagement d'un espace de stationnement sur le lot 1 577 941 (ptie) situé dans la zone C-38, afin de desservir l'usage commercial *Service de restauration* sur le lot voisin 1 577 942 situé dans la zone C-31.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu **le 4 août 2020 à 19 h 15** dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot au 110, boulevard Perrot, afin :

- D'expliquer le premier projet de résolution;
- D'expliquer que les personnes intéressées ont le droit de déposer à la municipalité une demande afin que ce projet de résolution soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter;
- D'expliquer les modalités d'exercice de ce droit.

Au cours de l'assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer **exclusivement** sur ce projet.

En conformité avec l'arrêté ministériel 2020-049, toute personne peut transmettre par écrit ses commentaires ou questions relativement à ce projet de résolution, et ce, jusqu'au 4 août 2020 à 19 h 15, par l'une ou l'autre des manières suivantes :

- Par la poste ou en personne, durant les heures d'ouverture, à l'adresse suivante :  
110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1
- Par courriel, à l'adresse suivante : [questioncm@ile-perrot.qc.ca](mailto:questioncm@ile-perrot.qc.ca)

Le premier projet de résolution numéro 2020-03-115 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Un croquis des zones visées est annexé au présent avis.

Ce projet de résolution peut être consulté sur le site Web de la Ville au **[www.ile-perrot.qc.ca](http://www.ile-perrot.qc.ca)** ou être obtenu en communiquant avec la soussignée par l'un ou l'autre des moyens suivants :

Par écrit :                   Service des affaires juridiques et du greffe  
Ville de L'Île-Perrot  
110, boulevard Perrot  
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Par téléphone :           514 453-1751, poste 226

Par courriel :             [greffiere@ile-perrot.qc.ca](mailto:greffiere@ile-perrot.qc.ca)

Donné à L'Île-Perrot, ce 22 juillet 2020.

*(Original signé)*

Zoë Lafrance  
Directrice des affaires juridiques et greffière